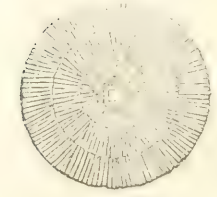
droites, en les disposant très rapprochées, et comme les rayons d'un cercle dont le centre est dans la bûche plantée en terre; on remplit les vides laissés entre ces bûches avec de plus petites dont on recouvre même entièrement toute la surface de ce premier lit.

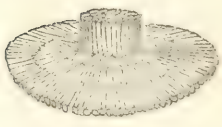
Pour donner à ce plancher quelque solidité, on enfonce en terre des chevilles autour de sa circonférence, à 1 pied environ de distance les unes des autres; on apporte alors le bois sur des brouettes dont la civière est surmontée par quatre montans en bois, formant un *V*, pouvant contenir entre eux un quart de *corde* de bois; on place toutes ces bûches debout et inclinées sur le plancher autour des premières sur lesquelles elles s'appuient (*fig.* 407). Ainsi rangées elles forment un cône tronqué dont la base est sur le plancher; on continue de dresser du bois de cette manière jusqu'à ce que l'on soit près de ne plus pouvoir atteindre facilement jusqu'au milieu de ce tas de bois.

On aiguise une bûche par un bout, l'une des plus grosses et des plus droites de celles à charbon; on l'implante droite au milieu du cône formé, on la fixe à l'aide de menu bois; puis on l'entoure de bûches (*fig.* 408) dressées

Fig. 406. Fig. 405.







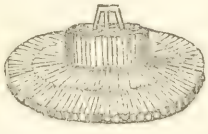


Fig. 407. Fig. 408.

comme les premières, sur lesquelles elles s'appuient, et on leur donne la même inclinaison sur un axe commun, en sorte quelles continuent et doublent l'élévation du cône tronqué.

Ce *deuxième étage* formé, on continue le premier jusqu'à l'extrémité du plancher, puis on achève le 2e étage jusqu'aux bords du premier. Pour étendre encore celui-ci, on arrache les piquets et l'on augmente la surface du plancher, en plaçant tout autour de nouvelles bûches en bois blanc, dont on arrête encore les extrémités par des piquets; on dresse sur ce plancher, excentrique au premier, deux étages de bûches, en s'y prenant comme nous l'avons dit; enfin, on répète encore une fois toute cette manœuvre pour donner au fourneau les dimensions qu'il doit avoir, c'est-à-dire la hauteur de deux bûches et un diamètre de 15 à 18 pieds.

On arrache les chevilles qui contenaient le plancher pour les faire servir à la construction d'un autre fourneau; puis on ramasse autour du plancher du menu *bois de chemise*, et à l'aide d'une échelle courbée on monte sur le haut du tas, afin d'élever, en l'ébranlant un peu, la grosse bûche du centre; on remplit les intervalles restés entre les bûches du 2e étage, avec du bois de chemise qu'on étend sur toute la surface; on ajoute assez de menu bois pour former un cône peu élevé dont le sommet aboutit vers la bûche implantée verticalement.

Le charbonnier couvre alors toute la surface du tas de bois avec de *l'herbe ou des feuilles*, et trace un chemin autour, en bêchant la terre. Si la charbonnière est toute nouvelle et qu'il n'ait pas de frazier (mélange de terre et de poussier de charbon), il divise la terre le plus possible et la met en tas; il s'en sert pour donner le dernier enduit, en en couvrant toute la surface du fourneau d'un pouce et demi d'épaisseur, à l'exception d'un demi-pied par le bas, afin de laisser accès à l'air dans cette partie. On emploie quelquefois des plaques de gazon que l'on retourne pour former cette couverture.

La dernière façon étant ainsi donnée, il faut *mettre le feu*; pour cela on ôte la bûche placée au centre du deuxième étage, et l'on jette dans le vide ou cheminée qu'elle laisse des brindilles de bois sec, puis une pellée de feu. Bientôt une épaisse fumée se dégage tout autour du fourneau et de la cheminée; on laisse les choses en cet état jusqu'à ce qu'on aperçoive la flamme sortir par la cheminée on la recouvre alors d'un morceau de gazon sans la fermer complètement, afin de laisser à la fumée une issue en cet endroit. L'ouvrier doit dès lors être très attentif à observer ce qui se passe, afin de remédier à une foule de petits accidens qui pourraient avoir des conséquences graves. L'accès de l'air et les issues de la fumée doivent être régularisés soigneusement, afin de rendre le moins inégales possible la température et la carbonisation. Il faut jeter de la terre, ou mieux du frazier, dans les endroits où la fumée sort trop abondamment.

Quelquefois les gaz comprimés font de petites explosions qui occasionnent quelques trous ou *cheminées*; on doit les reboucher à l'instant avec de la terre, du frazier ou des pièces de gazon; enfin, il faut ajouter de la terre au bas du fourneau et rétrécir ainsi de plus en plus le passsage qu'on y a ménagé; la carbonisation se fait bien et assez également lorsque la fumée s'exhale lentement de tous les points de la périphérie, excepté au sommet, où le courant est entretenu un peu plus rapide.

Il arrive souvent, dès le premier jour, que le tas en combustion s'affaisse beaucoup d'un coté; il faut alors ouvrir une issue du côté opposé, à l'aide de l'angle d'un *rabot*, sorte d'outil formé d'une planche taillée en un segment de cercle, emmanchée par le milieu de sa *surface*, et perpendiculairement à celle-ci, d'un long manche en bois; en se servant d'un des côtés rectilignes de ce même outil, on étend et l'on unit la terre qu'on jette sur l'endroit affaissé. C'est ainsi qu'on doit de temps à autre changer la direction des courans établis dans l'intérieur du fourneau.

Les charbonniers doivent observer encore l'*influence du vent* sur la carbonisation, et sont obligés, pour s'en garantir, d'élever des *abris* avec des clayonnages en osier. Ils veillent du-